

Jacqueline et Yves RIGOIR
Lucien RIVET

CRUCHES ET POTS EN SIGILLÉE PALEOCHRETIENNE

Depuis plusieurs décennies les sigillées dites paléochrétiennes résistent à la recherche, plus particulièrement dans le domaine de la chronologie (1); hier comme aujourd'hui, la présence de ces tessons sur un site, et cette seule présence, sans autre matériel datant, ne permet pas d'aller au-delà d'une datation vague (du type IV^e-V^e s.). Pourtant, depuis quelques années, et tout dernièrement encore (2), des tentatives se développent qui permettent d'entrevoir dans cette production, et la période d'émergence, et les grandes lignes d'évolution dans les formes et les décors. Encore ces études ne touchent-elles que la production du sud-est de la Gaule, provençale (ou marseillaise); car même si les données chronologiques paraissent plus fournies pour le Languedoc ou l'Aquitaine, des problèmes identiques se posent pour les évolutions (3). Pour les zones de productions marginales (Massif Central, Bourgogne, Suisse, etc.), les formes et décors ne sortent qu'à peine de l'ombre.

En attendant de premiers résultats d'ensemble, d'ordre chronologique, un certain nombre de découvertes récentes nous incitent à faire le point sur la typologie et à donner une dimension chronologique aux nouvelles formes introduites ici.

Dès la première publication de synthèse sur la sigillée paléochrétienne (4), il apparaissait que cette vaisselle était constituée, pour sa plus large part, d'assiettes, de plats, de coupes et de mortiers, donc d'objets de formes ouvertes presque exclusivement destinés au service sur la table. Les formes fermées, en revanche, constituaient presque des exceptions, et en quantité d'objets, et en diversité de formes : des ollae de forme 23 (8 exemplaires), de forme 24 (7 exempl.) ou de forme 25 (3 exempl.), des cruches à une anse de forme 26 (6 exempl.) ou à deux anses de forme 27 (2 exempl.) ou de forme 28 (1 exempl.), ainsi que trois fragments de vases à liquide non répertoriés. Parmi ces derniers objets - les cruches - leur état de conservation ne permettait d'avoir une image complète que de la forme 26, intacte.

Depuis cette publication, d'autres témoins sont venus accroître la rubrique des cruches et pots.

C'est, avant tout, un problème de classement qui s'est posé pour les objets présentés ci-après. La difficulté venait, en partie, de l'état de conservation de ces pièces (une douzaine seulement intactes ou graphiquement complètes) et des tâtonnements que l'on rencontrait pour classer les fragments. Découlaient de cette situation l'étendue de l'échantillonnage à considérer (devions-nous recenser tous les bords ayant un rapport, sûr ou incertain, avec les cruches, pichets ou pots à anses?) et le ou les critères de classement (fallait-il se baser sur la forme générale de l'objet, sur les seuls profils de panses ou de goulots, sur l'ensemble des données de détail ou sur une partie?). On a hésité plus d'une fois. Nous nous sommes accordés, comme c'est souvent la tradition, à ne considérer, ou à ne privilégier que les bords et les cols, tandis que se dégagait déjà une des conclusions de l'étude : l'extrême diversité des profils qui l'emporte systématiquement sur la standardisation.

Certes, le matériel rassemblé reste en faible nombre et ne se prête guère, sans doute, à favoriser des séries homogènes; il est pourtant l'essentiel de ce que l'on connaît à ce jour. De ce fait, il ne nous a pas paru prématuré de présenter sur le sujet une première étude d'ensemble.

Une partie des pièces présentées ont déjà été publiées, dans divers ouvrages; en les regroupant et en les réexaminant, ils viennent enrichir le catalogue et prendre la suite de la typologie Rigoir; s'y ajoutent des formes inédites, souvent complètes.

Mais revenons sur certaines difficultés rencontrées au cours de cette étude.

Problèmes de typologie

Comme cela est habituel, nous avons donné des numéros aux nouvelles formes, pour établir un vocabulaire. Ce classement n'est possible qu'en faisant intervenir des choix qui entraînent, obligatoirement, une simplification; sans cela, on arriverait pratiquement à un numéro par objet, surtout pour une production aussi artisanale et aussi peu standardisée que celle des DS.P., d'autant que la morphologie des vases fermés apparaît plus complexe que celle des bols ou des assiettes.

La forme des cruches et pots peut se décomposer en deux parties, la panse et le col, auxquelles se greffent les adjonctions, anse (s) et, quelquefois, bec. Trois catégories peuvent être distinguées, grossièrement. Les pots, qui se différencient par un diamètre de l'ouverture nettement supérieur à celui du fond; les pichets, avec un diamètre de l'ouverture sensiblement égal à celui du fond et les cruches, avec un diamètre du col nettement inférieur. Les cruches possèdent un col proprement dit, c'est-à-dire un élément construit différencié de la panse. Les pichets présentent une ouverture réalisée dans le prolongement de la paroi de la panse et il n'y a pas de nette distinction entre l'un et l'autre.

Les panses peuvent être classées en trois groupes, suivant l'emplacement de leur plus grand diamètre : au milieu de la hauteur, nettement au-dessus ou au-dessous, autrement dit des volumes convexes, en toupie ou piriformes.

Certains éléments interviennent ensuite : l'absence ou le nombre d'anses, l'emplacement de leur implantation, etc. Le profil du bord a une importance variable : il peut caractériser une forme ou une variante.

Problème de caractérisation

L'élément caractéristique de la DS.P. est le décor imprimé, mais toutes les DS.P. n'en portent pas; c'est même, sans doute, le cas le plus fréquent pour les cruches et pots. En fonction de l'état de conservation du tesson ou du vase se pose donc, parfois, un problème d'identification, et il est juste d'en faire état ici. Comme on le verra, nombre de formes de DS.P. semblent se prêter à des comparaisons avec la sigillée Luisante, c'est-à-dire avec une production, également du sud de la Gaule, qui peut s'étendre au-delà de la deuxième moitié du IV^e s. (5), dont la pâte, l'engobe, la couleur et l'aspect général peuvent, dans certains cas, se confondre avec la sigillée paléochrétienne cuite en atmosphère oxydante. Tessons en main, on a parfois hésité, l'absence de la forme dans le catalogue actuellement connu de la Luisante n'étant pas un facteur déterminant de non attribution (6).

Problèmes de chronologie

Une des raisons qui nous ont incité à présenter ces cruches et pots est qu'une bonne part d'entre eux, mise au jour récemment, provient de contextes stratifiés et est donc créditée d'un "créneau" chronologique. Pour tous les cas considérés, cette datation s'appuie sur la sigillée Claire D (7); en l'état actuel des connaissances sur le sujet, et s'il n'y a pas de doute sur l'expertise des formes (8), on peut dire que la datation proposée pour tel ou tel ensemble stratigraphique est raisonnable et fiable. Il convient cependant de rester critique car les recherches futures ont toutes chances de détruire ou de largement ébranler nos certitudes d'aujourd'hui. On ressent donc le besoin de donner quelques détails sur ces sites et ces contextes, tout au moins pour ceux dont la datation est déterminante.

- Marseille-Bourse (Bouches-du-Rhône) : depuis la récente publication (9), les datations proposées n'ont pas fait l'objet de réévaluations majeures et, des deux contextes

qui nous intéressent, seul celui correspondant à la Période 1 tend à être légèrement rajeuni à 425/460 (10); la datation reste inchangée pour la Période 2B : deuxième moitié VI^e/première moitié VII^e s. (11).

- Une autre étude, également sur le site de Marseille-Bourse, réalisée à partir d'autres sondages (12), fournit des paliers chronologiques un peu différents. Dans le sondage D-II-11, on utilisera la Période 1 de la fin IV^e/début V^e s. (13) et la Période 3 de la fin du VI^e s. (14); dans le sondage D-II-15, la Période 3 du début VI^e s. (15) et la Période 4B de la fin du VI^e s. (16).

- Saint-Julien-les-Martigues (Bouches-du-Rhône) : la fouille (1975-85), inédite, de cette villa, a livré des cruches et pots dans trois contextes; dans l'Espace G, avec les couches 2s/3n (17), dans l'Espace P.10, avec la couche 2a/b (18) et la fosse 2N (19). Ces trois ensembles peuvent être datés de la première moitié du V^e s., les deux premiers, peut-être des premières décennies, le dernier, plutôt, du milieu du V^e s.

- L'Hortus (Hérault) : depuis la publication (20), le matériel a été réexaminé et la datation du niveau ancien sensiblement modifiée pour les objets qui nous concernent : fin IV^e/début V^e s. (21).

I/. CATALOGUE DES FORMES

Pour chaque objet, représenté par un dessin, on donne une description rapide de la forme, de la pâte et de l'engobe. Suivent, s'il y a lieu, des renvois comparatifs avec des vaisseles semblables produites dans une autre qualité, pour des époques contemporaines ou antérieures. La fiche se termine par les données chronologiques.

A. LES PICHETS

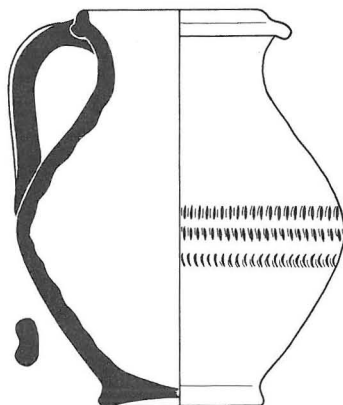
Nous regroupons sous le numéro 26 des récipients à une anse qui présentent un col haut et une large ouverture : des pichets ou brocs. On distinguera quatre grandes variantes :

Forme 26A

Panse presque globulaire reposant sur un fond plat, légèrement concave en dessous, avec un ressaut extérieur; col évasé pourvu d'un bord à double bourrelet mouluré. Une anse plate se greffe contre le bord à l'opposé d'un petit bec verseur réalisé par aplatissement de la lèvre.

Un décor de trois rangs de guillochis est réalisé à mi-hauteur de la panse, sur le seul exemplaire répertorié. Jusqu'à plus ample information, le décor n'entre pas dans la détermination de la forme.

La pâte est fine et de couleur grise; la surface est recouverte d'un engobe mince et transparent.



Marseille-Vieux-Port.

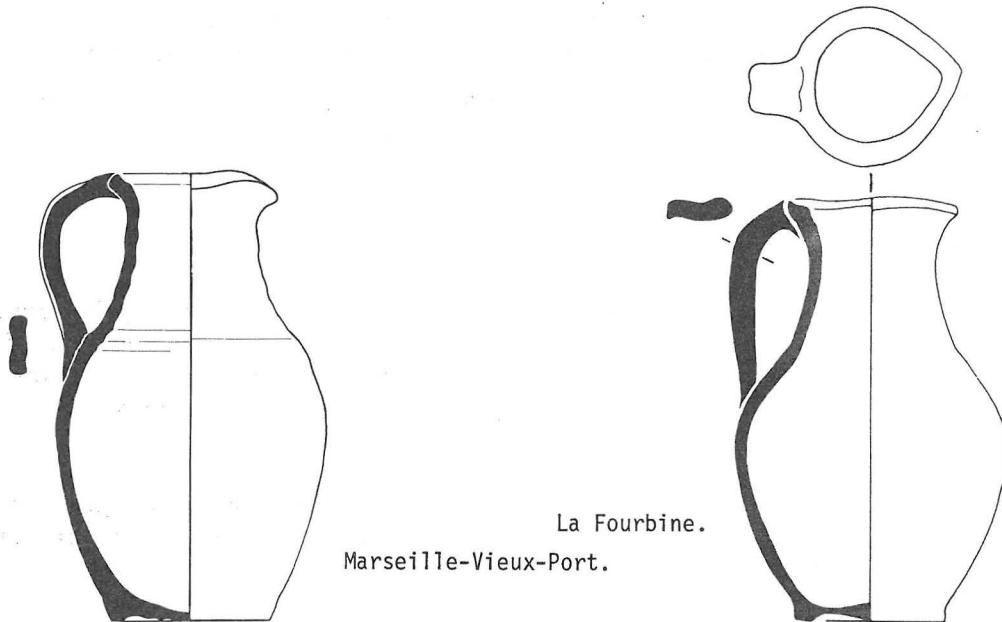
De morphologie pourtant simple, on ne trouve pas d'objet comparable à ce pichet. Provenant des anciennes fouilles de Marseille-Vieux-Port (22), cet exemplaire

n'est pas daté (23).

Forme 26B

Deux pichets sont réunis ici; tous deux ont une panse ovoïde surmontée d'un haut col peu cintré s'ouvrant par un bord déversé vers l'extérieur et creusé d'une gorge interne. L'ouverture est légèrement pincée pour former un versoir. L'anse plate est soudée contre la lèvre et rejoint le haut de la panse, un peu au-dessous de la jonction entre le col et la panse. Le fond repose sur un petit pied annulaire peu profondément tournasé.

L'exemplaire de La Fourbine est en pâte grise, à lissage grossier; vraisemblablement, il est non engobé.

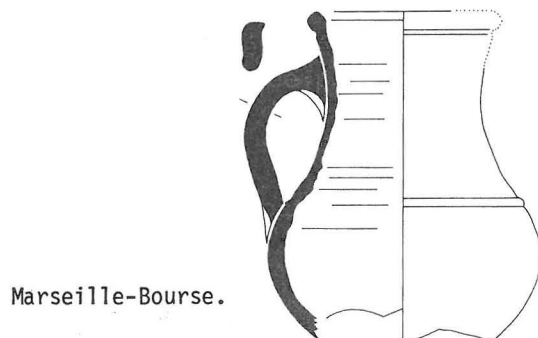


En ne tenant pas compte de certains détails, on connaît des formes semblables au milieu du III^e s. (24) et aux IV^e/V^e s. (25), mais ces comparaisons restent très limitées.

Le pichet Marseille-Vieux-Port n'est pas daté. Celui recueilli lors des fouilles de la grotte de La Fourbine (26) appartient à un ensemble stratigraphique dont la datation est difficile à préciser dans les VI^e et VII^e s. (27).

Forme 26C

La silhouette de ce pichet diffère encore des exemplaires précédents. Le col est haut et large, régulièrement cintré, déterminant une ouverture légèrement évasée (sans trace de pincement pour un bec verseur dans la partie conservée de cet unique exemplaire). Le bord est pourvu d'une lèvre simple, épaissie et soulignée par une rainure externe. La panse, large et ramassée, est incomplète. Une anse plate est greffée



à mi-col et rejoint le haut de panse, au-dessus du niveau de plus fort diamètre et en correspondance avec un bourrelet circulaire.

La pâte, tendre, est de couleur gris clair; la surface n'est pas revêtue d'un engobe.

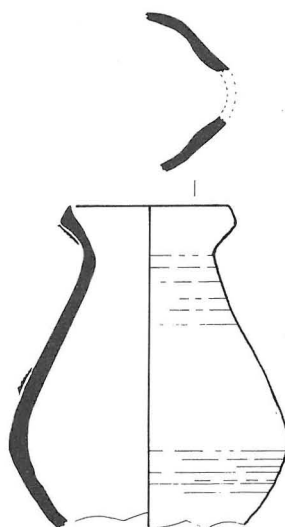
Aucune comparaison ne semble possible avec des objets antérieurs ou contemporains.

Ce pichet a été trouvé lors des fouilles récentes de la corne du port de Marseille-Bourse, dans un contexte qui se situe à la fin du IV^e s. ou au début du V^e s. (28).

Forme 26D

La panse, presque biconique, est directement surmontée par le bord, sans col apparent; la lèvre est formée d'un simple bourrelet triangulaire. L'ouverture est déformée par un versoir pincé. Le plus grand diamètre de la panse se situe dans le tiers inférieur; la paroi est épaisse et grossièrement façonnée. De l'anse il ne subsiste que les traces d'arrachement, sous la lèvre d'une part et, d'autre part, au-dessus du plus grand diamètre de la panse.

Marseille-Bourse.



La pâte, très tendre, est grise; la surface n'est pas revêtue d'un engobe.

Le profil de ce pichet ne trouve pas de comparaison avec des objets contemporains ou antérieurs.

Il a été recueilli, à Marseille-Bourse, dans un contexte de la fin du IV^e s. (29).

B. LES CRUCHES

C'est la série la plus fournie. On commencera par l'étude d'une pièce de forme originale qui s'apparente à une petite amphore.

Forme 28

La panse, ovoïde, est surmontée, sans épaulement marqué, d'un long col étroit à double étranglement; un net évasement de la pâte forme, à mi-hauteur, un bourrelet franchement proéminent, la paroi se resserrant ensuite pour constituer un manchon tubulaire quelquefois très allongé.

Deux anses symétriques, plates, à deux ou trois sillons, se greffent sur le bourrelet du col et rejoignent la partie supérieure de la panse.

Ces formes semblent généralement décorées par des motifs imprimés sur le haut de la panse, où ils sont bordés de rainures, ou même sur l'anneau renflé du col et sur les anses; la recherche décorative est souvent complétée par des rainures sur la panse ou le col.

Voici l'inventaire des objets rassemblés :

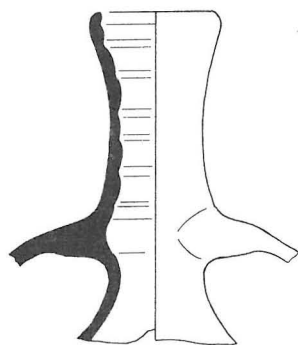
a) Madrid (Museo Arqueológico Nacional, sans provenance) (30). Signalé comme "céra-

mique orangée paléochrétienne" (exemplaire non vu). Le vase est intact et porte un décor de petits motifs et d'arceaux sur l'épaule; il présente, à mi-panse, une large moulure limitée de rainures. Il semble engobé.

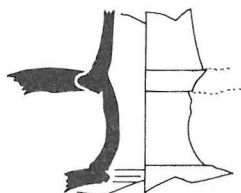
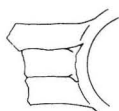
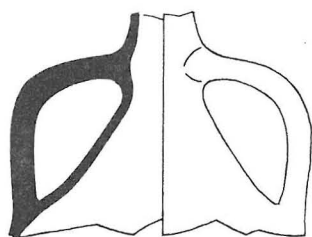
b) Clos de la Lombarde (Narbonne, Aude)(31). Quelques fragments ont été récupérés dans le comblement de l'abside de la basilique paléochrétienne; ils sont cuits en atmosphère oxydante et les surfaces portent un engobe orange épais.



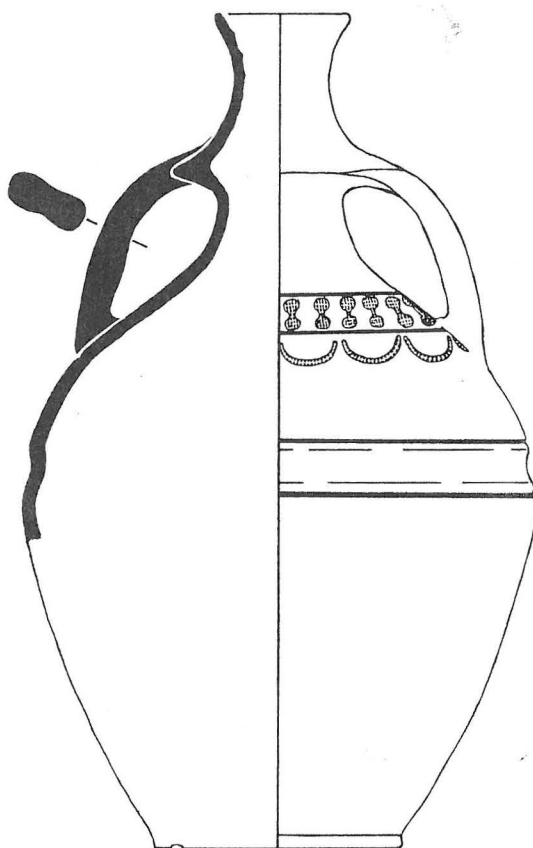
Clos de la Lombarde (b).



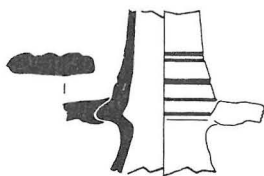
Saint-Paul-de-Loubressac (c).



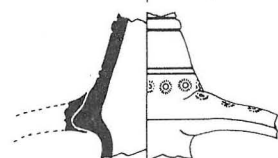
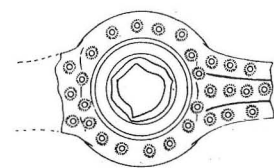
Mirabel (g).



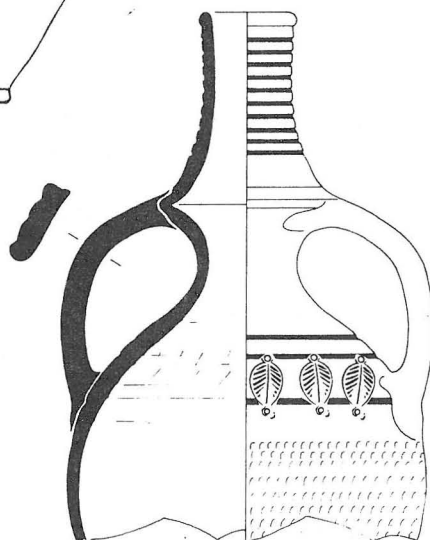
Madrid (a).



Marseille-Bourse (e).



La Savoye (d).



Toulon (f).

c) Saint-Paul-de-Loubressac (Lot)(32). Deux fragments proviennent de cet atelier, l'un étant un col allongé conservant l'attache des anses plates contre le bourrelet, l'autre un épaulemant tenant à un col avec deux anses (plates?) complètes. La pâte de l'un et l'autre est fine, dure, sonore et de couleur rose; ils sont revêtus d'un engobe dont la couleur varie du brun au rose en passant par le rouge.

d) La Savoye (commune de Vendres, Hérault ; Musée d'Ensérune) (33). Sur le site de cette villa a été recueilli un fragment de col avec renflement sur lequel s'attachent deux anses plates décorées de petites rouelles. Le vase a été cuit en atmosphère

oxydante; il est revêtu d'un assez bel engobe orange.

e) Marseille-Bourse (34). Fragment de col creusé de rainures au-dessus des attaches de deux anses plates à trois sillons. La pâte est fine, homogène, grise, et la surface porte un engobe gris foncé d'aspect luisant.

f) Toulon (Var) (35). Dans les fouilles récentes du port antique a été récupéré cet exemplaire presque complet. Le col est strié de dix rainures nettement marquées; la panse est décorée de guillochis et l'épaulement d'empreintes de palmettes imprimées à l'envers (poinçon n°160 qui laisse supposer une origine marseillaise). La pâte est fine, gris clair; la surface, non engobée, offre une couleur qui varie du gris foncé à reflets métalléscents au blanc, ces variations provenant de la cuisson.

g) Mirabel (ferme Vilhet, Les Blaches, commune de Mirabel, Drôme; Musée de Nyons) (36). Fragment de col, avec attaches d'anses, montrant un raccord soudé avec la panse. Pâte fine, dure, cuite en atmosphère oxydante; engobe brun-orangé irrégulier.

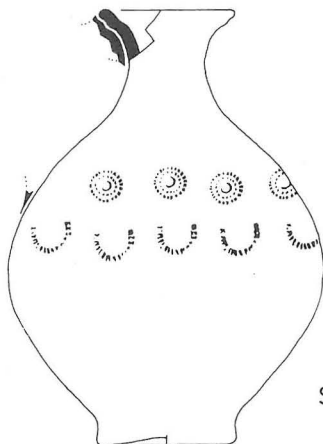
Cette cruche, de forme particulièrement originale, avec sa large collerette horizontale en forme de disque placée à mi-hauteur du col, trouve une réplique exacte avec une bouteille à deux anses découverte à Athènes, également décorée (37) et recueillie dans un contexte du début du IV^e s. (38). Elle entretient aussi de larges similitudes avec les productions tardives (III^e s.) de sigillée Claire A (39). Elle montre également des parallèles avec des cols et des hauts de panses produits en pâte claire et provenant aussi bien de Villareal (Castellon (40)), de Tongres (41), d'Alésia (42) ou d'Argonne (43), les premiers pouvant être datés de la deuxième moitié du II^e s. et du III^e s., le dernier du IV^e s. (44). On pourrait même déceler des points de comparaison avec du matériel rhénan (45), à nouveau pour la fin du II^e s. et le III^e s. De toute évidence la forme évoluée de cette petite amphore et la décoration dont elle semble systématiquement pourvue renvoient à des productions de récipients métalliques, comme le montre le vase en argent de Porto Baratti (46).

Avec ces exemples, que l'on pourrait facilement multiplier, on ne débouche pas sur une liaison évidente (par la forme Darton 29 de Luisante? (47)) avec les cruches de sigillée paléochrétienne, même si l'on peut facilement supposer (par l'intermédiaire du verre et du métal) que l'influence vient d'Afrique ou d'Orient.

Pour nos exemplaires en D.S.P., seuls ceux provenant de Provence fournissent des indications chronologiques : la cruche de Toulon a été recueillie dans un contexte milieu V^e s. (48) et le goulot de Marseille-Bourse d'une couche datable de 425/460 (49). Un troisième site, languedocien, celui du Clos de la Lombarde à Narbonne, avec le comblement de l'abside qui se situe autour des années 400, tend à vieillir l'apparition de ce type de production.

Forme 47

Cette cruche, de forme simple, provient de Saint-Jean-de-Carcès (Var). La panse, presque sphérique, repose sur un petit fond dégagé légèrement concave au-dessous. Le col, court, franchement étranglé, s'évase à l'ouverture avec une lèvre simplement



Saint-Jean-de-Carcès.

arrondie dans le prolongement de la paroi, avec une faible gorge à l'intérieur. Il ne subsiste de l'anse que les attaches, l'une immédiatement sous la lèvre, l'autre au-dessus de diamètre maximum de la panse.

La panse est décorée, de façon peu soignée, d'un rang de rouelles et d'un rang d'arceaux.

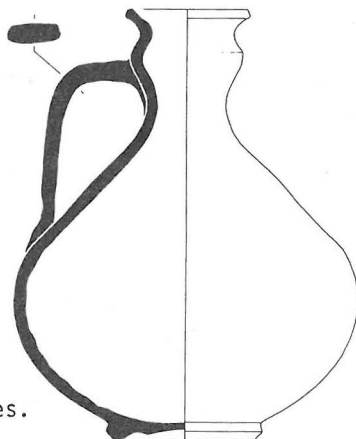
La pâte est fine, de couleur beige; la surface est brute de tournage pour la partie supérieure, de tournassage pour la partie inférieure. Mal conservée, cette cruche présente une surface corrodée; la pâte paraît tendre. Un engobe subsiste pourtant, qui varie de l'ocre-rouge au brun-noir, avec des coulures bien visibles.

Récupéré lors d'une prospection de surface, cet objet n'est pas daté.

Forme 57

On ne dispose que d'un seul exemplaire de ce type de cruche, provenant de Saint-Julien-les-Martigues.

La panse, piriforme, très ramassée, repose sur un fond annulaire. Le col, bi-concave, présente un double étranglement résultant de changements successifs dans l'orientation de l'argile pendant le tournage; l'ouverture est évasée. Une anse plate et coudée joint le milieu du col à la panse, assez bas, immédiatement au-dessus du niveau de plus fort diamètre.



Saint-Julien-les-Martigues.

La pâte, tout en étant fine, contient des grains de dégraissant qui ont provoqué des stries discontinues lors du tournassage; elle est bien cuite et de couleur gris clair. La surface n'est pas lissée et ne porte pas d'engobe.

La forme simple et en apparence classique de cette cruche ne trouve aucun équivalent dans les productions antérieures ou dans les céramiques communes contemporaines.

Cet objet, presque complet (92 fragments), était écrasé sur un sol datable de la première moitié du V^e s. (50).

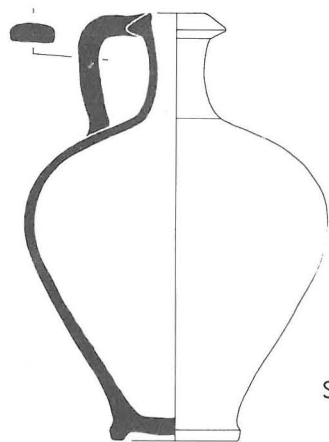
Forme 58

Sur une panse en forme de toupie s'élève un col étroit et presque cylindrique s'ouvrant par un bord triangulaire. Une anse plate et coudée est collée contre la lèvre pour rejoindre l'épaule à mi-pente. La jonction col/panse est peu prononcée, soulignée seulement d'une fine rainure. Le fond est petit et annulaire.

La pâte, fine, et la surface extérieure sont gris foncé, presque noires; la surface est intégralement couverte d'un engobe gris très foncé brillant.

Il n'est pas rare de trouver un tel type d'encolure, avec bord triangulaire, dans les catalogues des productions antérieures, à partir de la fin du I^{er} s. (51). Il est même possible de trouver, à pareille époque, une cruche très comparable à la nôtre (52). Cette forme, en revanche, ne paraît pas reprise par la Luisante (53). Elle apparaît donc, en sigillée paléochrétienne, comme une création originale.

A Saint-Julien-les-Martigues, cette cruche est attestée dans une couche qui



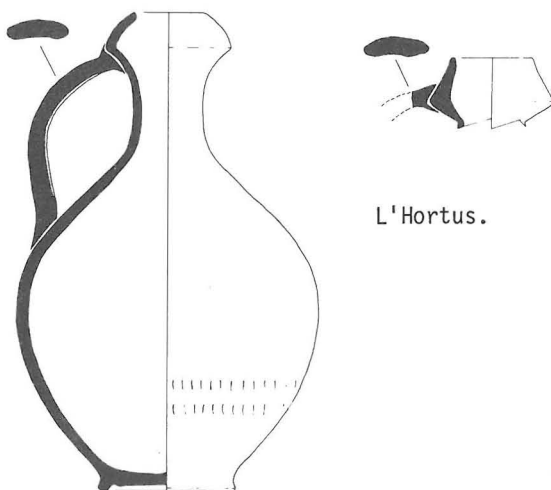
Saint-Julien-les-Martigues.

renferme du matériel datable de la première moitié du V^e s. (54).

Forme 60

La panse sphérique de cette cruche repose sur un fond annulaire. Le col, étroit, est monté sans rupture de courbure dans le prolongement de la panse; il s'évase près de l'ouverture, la lèvre étant franchement repliée vers l'intérieur. Une anse plate est attachée sous l'inflexion de l'ouverture et vient se greffer au-dessus du diamètre maximum de la panse.

Cette dernière présente deux rangs de guillochis dans la partie basse.



L'Hortus.

La pâte, fine et tendre, est grise; la surface est engobée.

La forme générale de la panse, comme l'étranglement du col, la lèvre rentrante et l'emplacement de l'attache de l'anse, rappellent le profil de la cruche Darton 15 de Luisante (55), bien attestée à Glanum ainsi qu'à La Brèche (56) et à Saze (57). Les différences viennent de plusieurs détails dont le plus significatif est, dans l'un de nos deux exemplaires, le resserrement très prononcé de la lèvre, détail que l'on ne rencontre pas, non plus, en céramique commune (58). Il y a, cependant, une exception avec un goulot, également en céramique commune, provenant des fouilles de Carthage (59), élargissant, ainsi, l'aire des formes de comparaisons.

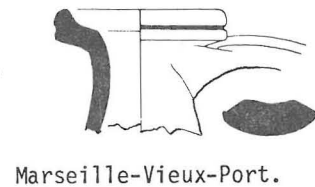
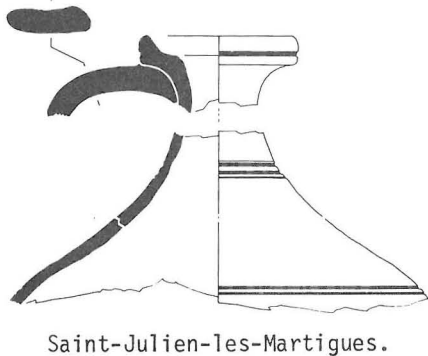
Connue en un seul exemplaire entier, cette cruche est certainement un produit peu fabriqué en sigillée paléochrétienne, peu diffusé, à la manière d'un atelier régional, peut-être du Languedoc oriental, qui semble avoir innové plus qu'imité.

Les deux pièces qui illustrent ce type sont issues de la fouille de l'Hortus, d'une couche datée de la fin du IV^e s. ou du tout début V^e s. (60).

Forme 61

Cette cruche est représentée par trois cols de forme et de dimensions identiques, provenant de Marseille-Vieux-Port, Marseille-Saint-Victor et Saint-Julien-les-Martigues.

Le goulot, étroit, est surmonté d'une ouverture évasée qui résulte d'un fort étirement du bord vers l'extérieur; la lèvre triangulaire, à méplat externe vertical, détermine une gorge interne; sur les trois exemplaires, un sillon est tracé sur ce méplat. Une anse plate et large est collée immédiatement sous le ressaut du bord. L'exemplaire de Saint-Julien (qui permet une restitution graphique) montre l'amorce d'une panse au corps large dont on ne peut imaginer la forme générale.

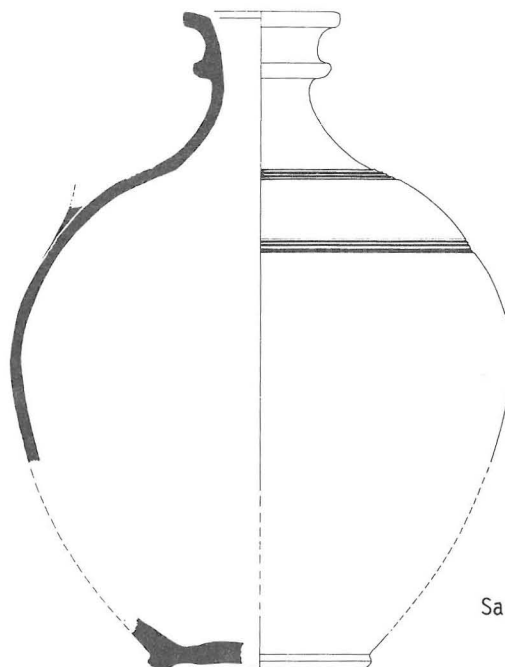


La couleur de la pâte, sur les tranches comme sur les surfaces, est gris moyen; il n'y a pas de trace d'engobe.

La forme de ce haut de cruche est parfaitement absente du catalogue des sigillées rhodaniennes comme de celui des céramiques communes de l'Antiquité tardive. Il y a donc tout lieu de penser qu'il s'agit d'une forme originale, créée pour le répertoire de la sigillée paléochrétienne.

Les tessons qui permettent de reconstituer l'exemplaire de Saint-Julien ont tous été récupérés dans une même zone et dans une couche dont la date de constitution est antérieure au milieu du V^e s. (61). Le col de Marseille-Vieux-Port n'est pas datable; celui de Marseille-Saint-Victor provient d'un contexte daté première moitié VI^e s. (62).

Forme 62



Grande cruche à panse ovoïde reposant, vraisemblablement, sur un fond annulaire (il faut maintenir un doute face à la reconstitution graphique). Le col, court et étroit, présente une ouverture légèrement évasée avec une large lèvre aplatie vers l'extérieur. A mi-hauteur du col un bourrelet circulaire fait fortement saillie (sans que cela se traduise, à l'intérieur, par une gorge due à l'inflexion puis au redressement de la pâte pendant le tournage, à l'inverse de certains cols étudiés par ailleurs) et dessine, ainsi, un haut de col en forme de bobine ou de manchon pincé. Cette cruche semble être pourvue d'une anse, et d'une seule, dont on ne connaît que le point d'attache sur l'épaulement. Deux séries de stries peu profondes limitent ce dernier.

La pâte est très fine, dure et très sonore. La couleur des surfaces varie entre le gris foncé, le gris rouge foncé et le brun rouge. Des lacunes ou des traces de coulures indiquent très nettement que la surface extérieure est engobée.

Considéré séparément, ce type d'encolure n'est pas rare dans les productions antérieures, à cette nuance près que les autres cols présentent toujours une gorge interne au niveau du bourrelet. Et, replacé sur la large panse qui donne à cette cruche une silhouette trapue (n'ayant rien de commun, par exemple, avec les panses piriformes des sigillées rhodaniennes), il résiste à toute comparaison. Le large méplat de la lèvre constitue, en outre, un autre trait d'originalité. Il s'agit donc vraisemblablement d'une adaptation sinon d'une création au bénéfice de la sigillée paléochrétienne.

Cet exemplaire provient de Saint-Julien et est reconstitué à partir de fragments recueillis dans une couche datable de la première moitié du V^e s. (63).

C. AUTRES BORDS DE CRUCHES ET PICHETS

D'autres éléments de bords munis d'une anse nous sont parvenus; ils correspondent, sans guère de doute, à des cruches ou à des pichets. L'état fragmentaire de ces cols (absence de l'épaulement ou même de la base du col) ne permet pas, sans risque, de les intégrer à l'une des formes déjà présentées ou de leur attribuer un numéro propre.

Pourtant, il nous paraît indispensable de présenter ces éléments car ils préfigurent des formes, mieux conservées, que les découvertes futures révéleront.

1). Goulots de cruches à ouverture en forme de bobine

Dans cette série, on a pu rassembler six goulots. En voici l'inventaire :

Fragm.1. Cessero-Saint-Thibéry (Hérault) (64). Pâte cuite en atmosphère oxydante.

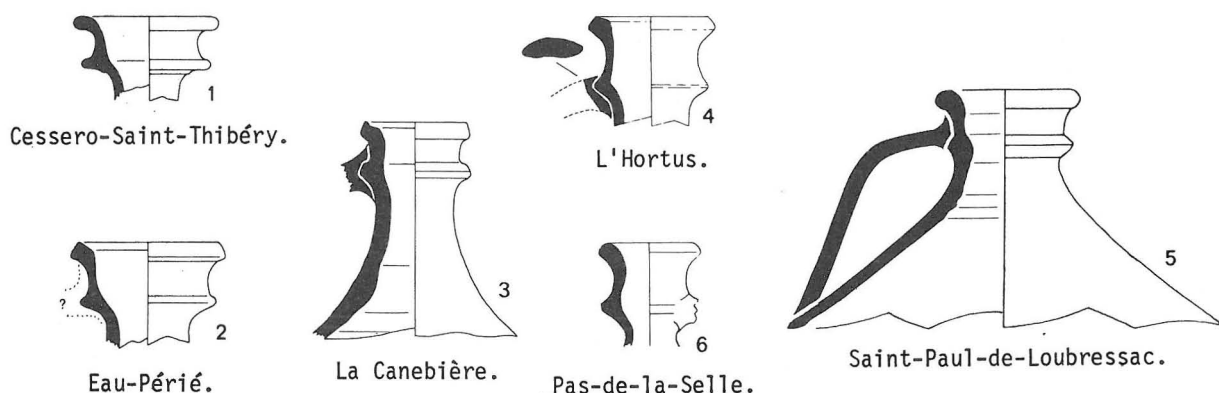
Fragm.2. Eau-Périeré (commune de Villeneuve-les-Maguelone, Hérault) (65). Pâte grise.

Fragm.3. La Canebière (commune de Mireval, Hérault) (66). Pâte grise.

Fragm.4. L'Hortus (commune de Valflaunès, Hérault) (67). Pâte beige clair, engobe orangé.

Fragm.5. Saint-Paul-de-Loubressac (Lot) (68). Pâte fine, dure et de couleur rose; engobe brun.

Fragm.6. Pas-de-la-Selle (commune de La Panouse, Aveyron) (69). Pâte cuite en atmosphère oxydante.



Ces goulots ont en commun une ouverture en forme de bobine due à des inflexions de la paroi d'argile pendant le tournage, créant ainsi une lèvre saillante plus ou moins évasée et, à environ 2,5 cm au-dessous, un bourrelet externe répondant à une gorge interne. L'anse plate, conservée dans quatre des six cas, est soudée contre ce bourrelet.

Les profils de ces goulots sont très proches de celui de la forme 62; ils en diffèrent cependant, en particulier du point de vue de la construction, par la gorge interne dont ils sont pourvus. Avec la double inflexion de la paroi externe, ils ressemblent, également, à la forme 57 avec un résultat tout à fait différent.

Un de ces cols (n°4) provient d'un ensemble stratigraphique, celui-ci étant daté de la fin du IV^e ou du début du V^e s. (70).

2). Autre bord de cruche

On présentera ici un seul goulot appartenant sûrement à une cruche.

Fragm.7. Le Colombier-La Misère (commune de Pezens, Aude) (71).



Le Colombier-La Misère.

Col étroit, évasé et muni d'une lèvre pendante en bourrelet, soulignée d'une rainure. L'anse, peut-être plate, s'attache à mi-col.

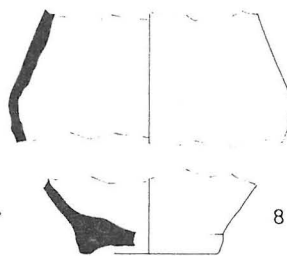
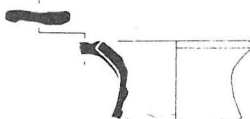
La pâte est fine, dure et de couleur gris clair; la surface est couverte d'un engobe gris moyen mat.

Ce tesson, provenant d'un ramassage de surface, n'est pas datable.

3). Autre ouverture de pichet

On a retenu, ici, un bord évasé qui provient de :

Fragm.8. Saint-Julien-les-Martigues : la pâte, finement épurée, est très cuite; comme



Saint-Julien-les-Martigues.

les surfaces, elle est gris foncé; la surface extérieure est lissée.

Le bord évasé surmonte un simple étranglement de la paroi. La lèvre est coupée. Une anse large et plate est soudée contre et sous la lèvre.

La restitution graphique que nous proposons (tous les fragments proviennent d'une même fosse) montre une panse de forme biconique.

Cet objet a été découvert dans un contexte datable du milieu du V^e s. (72).

D. LES POTS A ANSES

Lorsqu'on ne possède que des bords sans anses, il est quasi impossible de faire la différence entre des pots et des ollae; cela explique, en partie, le faible nombre d'exemplaires retenus.

Forme 27

Il s'agit d'un rappel puisque cette forme a déjà été publiée (73).

Avec ce col presque cylindrique, surmonté d'une lèvre à bourrelet externe, on peut supposer une panse qui se développe immédiatement sous les attaches des deux anses épaisses.



Marseille-Vieux-Port.

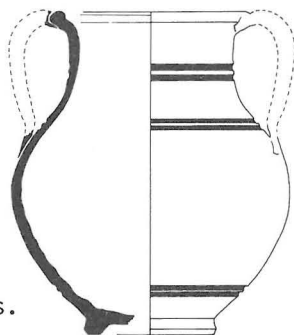
La pâte, fine, est de couleur gris moyen; la surface est couverte d'un engobe. Provenant des anciennes fouilles de Marseille-Vieux-Port, cet objet n'est pas daté.

Forme 59

Pot à panse sphérique surmontée d'un haut col large, sans épaulement marqué dans la courbure avec la panse. Bord légèrement déversé vers l'extérieur et lèvre en bourrelet arrondi pourvu d'une gorge à l'intérieur. Deux anses plates, greffées contre la lèvre, sont attestées (traces d'arrachement). Le fond est annulaire.

Trois séries de doubles rainures sont réalisées à mi-col, sur l'épaulement et à la base de la panse.

La pâte est fine et dure. Un engobe gris foncé, parfois brun, ne recouvre pas la totalité de la surface extérieure qui apparaît alors gris clair ou brun clair.



Saint-Julien-les-Martigues.

Avec une nette différence de proportion – le pot de DS.P. étant plus haut – c'est la réplique presque exacte de la forme Darton 14 de sigillée Claire B et Luisante (74), pourvue d'une seule anse, et que l'on recueille abondamment, lisse ou décorée, à Lyon, dès la fin du II^e s. (75); sa production pourrait cesser vers le début du III^e s. (76). D'autres comparaisons manquent et, peut-être, sont-elles réellement impossibles avec des objets produits aux III^e et IV^e s. Aussi, sur les données spécifiquement lyonnaises, y-a-t'il solution de continuité entre la forme de B/Luisante et la sigillée paléochrétienne.

Le seul exemplaire qui illustre cette forme provient de la villa de Saint-Julien-les-Martigues où il est attesté dans un contexte de la 1^{ère} moitié du V^e s. (77).

Forme 63

Les cols de cette série ont en commun un bord en baïonnette obtenu par inflexion de la paroi d'argile durant le tournage : d'abord rabattu vers l'extérieur, le bord est ensuite redressé. Les anses, plates, sont directement et solidement greffées à la jonction de la lèvre et du col. On ignore la forme de la panse de ces pots.

Les seuls fragments dont nous disposons, assez nombreux, proviennent exclusivement des sites de Marseille et de Saint-Blaise :

- a. Marseille-Saint-Victor (78). Pâte fine, dure et sonore, de couleur gris bleuté; fortes traces de tournage à l'intérieur; extérieur grossièrement lissé; non engobé.
- b. Marseille-Bourse (79). Pâte gris foncé, très cuite et sonore; non engobé.

c. Marseille-Bourse (80). Pâte dure, sonore, assez grossière; tranches et surfaces gris foncé; surface extérieure revêtue d'un engobe épais et mat.

d. Saint-Blaise (commune de Saint-Mître, Bouches-du-Rhône) (81). Pâte grise; tessons mal conservés mais vraisemblablement non engobés.

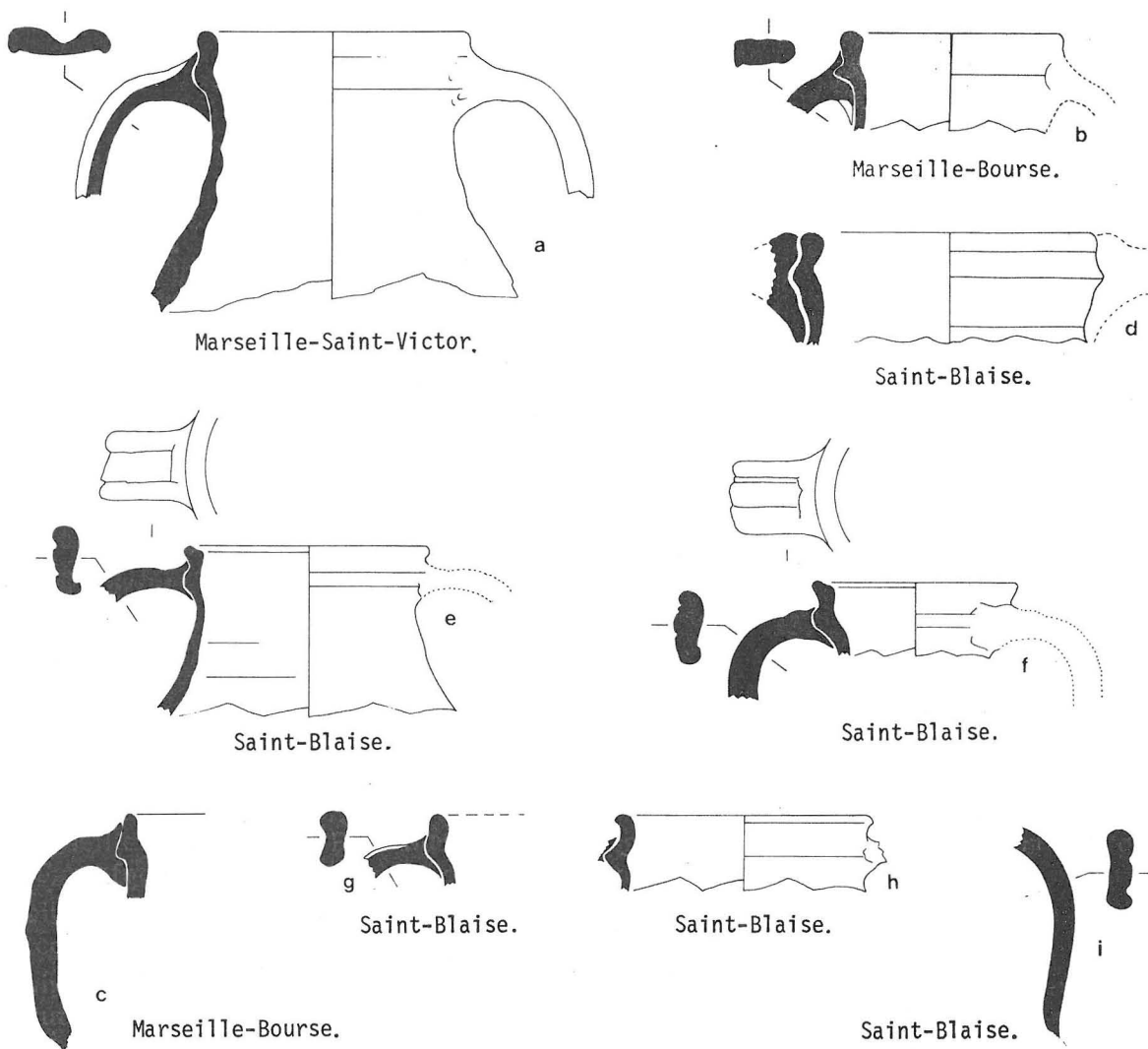
e. Saint-Blaise (82). Pâte fine, dure et sonore, de couleur gris moyen; surface extérieure brute de façonnage; non engobé. Les deux anses sont attestées.

f. Saint-Blaise (82). Pâte fine, dure, sonore, de couleur gris moyen; surface extérieure brute de façonnage; non engobé. Comme pour le précédent, l'anse est striée de deux rainures longitudinales arrêtées, près du col, par une rainure perpendiculaire.

g. Saint-Blaise (83). Pâte fine, dure, sonore, de couleur gris foncé; surface extérieure brute de façonnage; non engobé.

h. Saint-Blaise (84). Pâte fine, dure, sonore, de couleur gris foncé; surface extérieure brute de façonnage; non engobé.

i. Saint-Blaise (85). Fragment d'anse appartenant vraisemblablement à cette forme. Pâte fine, dure, sonore, de couleur gris bleuté; surface brute de façonnage; non engobé.

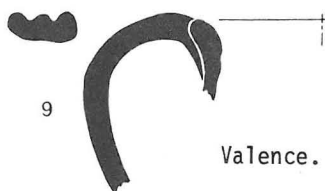


Tous ces tessons ont été récupérés dans des couches tardives, postérieures à la fin du V^e s. L'exemplaire (b) provient du milieu le plus précoce, fin V^e/début VI^e s.; ceux de Saint-Victor et de Saint-Blaise de contextes du milieu ou de la deuxième moitié du VI^e s.; celui de la Bourse (c) d'un contexte fin VI^e/début VII^e s. (86).

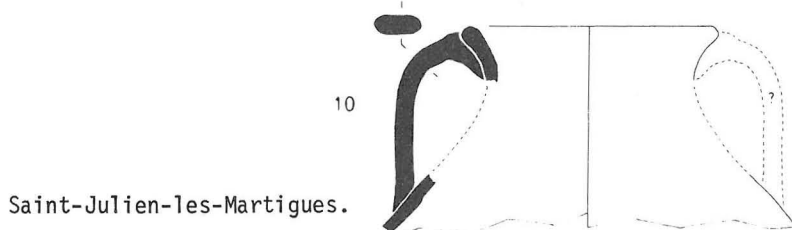
E. AUTRES BORDS DE POTS A DEUX ANSES

On dispose de deux exemples d'une ouverture assez large conçue dans le prolongement de la paroi de la panse, avec un bord évasé et arrondi. Pour chacun d'eux on ne possède qu'une seule anse, plate (avec ou sans sillons), greffée contre la lèvre; il est vraisemblable, en particulier pour le second col, qu'il y en avait deux.

Frag.9. Valence (87) : pâte assez fine, gris clair et légèrement verdâtre; engobe mince transparent.



Fragm.10. Saint-Julien-les-Martigues : pâte et surfaces gris clair; non engobé.



Seul ce dernier est daté, provenant d'un contexte de la deuxième moitié du V^e s. ou du début VI^e s. (88).

*

II/. LES CRUCHES, PICHETS ET POTS DANS LE CATALOGUE DE LA SIGILLEE PALEOCHRETIENNE

Il peut paraître étonnant d'étudier à part quelques formes d'une production homogène en apparence; c'est que les cruches et pots se distinguent du reste par la construction et par la fonction. En définitive, on isole, ici, des formes fermées munies d'une ou deux anses.

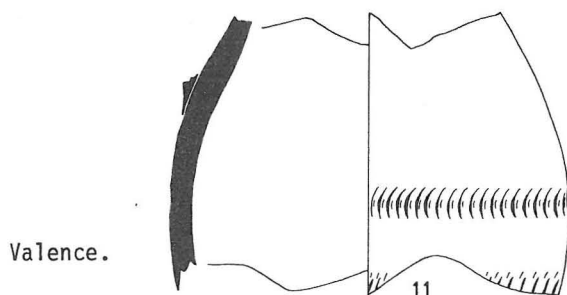
On constate aussi, d'une part, que ces cruches et pots sont souvent, dans leur profil comme dans leur traitement de surface (leur finition), d'exécution plus rustique que les assiettes/plats, bols, coupelles, jattes et gobelets. Il semble qu'il n'existe que rarement de grandes séries relativement bien standardisées comme c'est le cas, par exemple, pour les services à marli ou les formes 18 classiques; cette impression est peut-être la conséquence du faible nombre d'objets disponibles - parfois un seul exemplaire.

D'autre part, si ces objets ne sont pas systématiquement engobés, la qualité de la pâte cuite est souvent meilleure que pour le reste de la production, donnant des objets ou des tessons plus durs et plus sonores.

Enfin, la fréquence des décors est très variable, sans doute en fonction des formes (les pots ne semblent jamais décorés) mais surtout en fonction des régions de production; rare en Provence, le décor est d'utilisation généralisée en Languedoc. On ne dispose d'aucun exemple (ni lisse, ni décoré) pour l'Aquitaine.

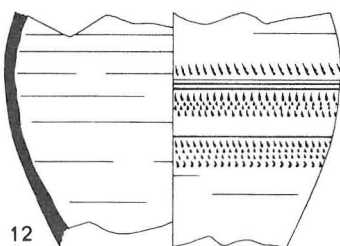
En Provence, la majorité de ces vases à liquide est lisse. Seules certaines pièces de facture soignée sont ornées de simples bandes de guillochis (cf. la forme 26A) comme sur les fragments suivants :

Fragm.11. Valence (89) : pâte grise; deux bandes de guillochis à mi-panse.



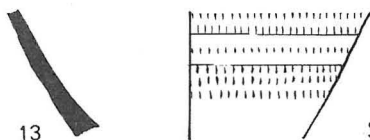
Valence.

Fragm.12. Cessero-Saint-Thibéry (90) : pâte dure à cuisson oxydante; traces d'engobe dans les creux. Trois bandes de guillochis à mi-panse.



Cessero-Saint-Thibéry.

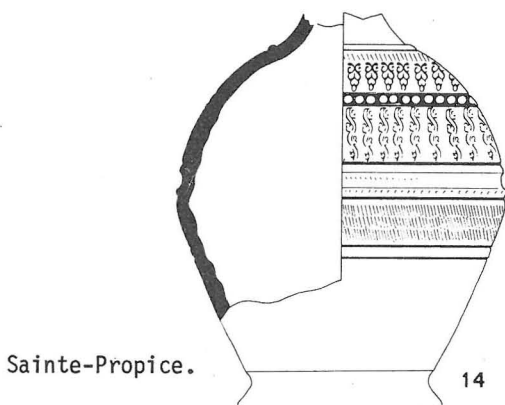
Fragm.13. Saint-Julien-les-Martigues (91) : pâte dure, gris clair; engobe gris plus foncé sur la surface extérieure. Trois bandes guillochées (de deux, une et trois lignes) sur la partie basse de la panse.



Saint-Julien-les-Martigues.

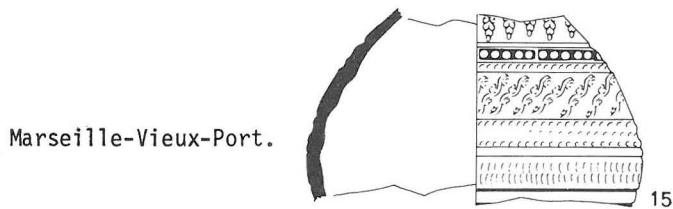
Quelques rares exemplaires sont richement décorés d'une combinaison de moulures, de guillochis et d'impressions aux poinçons (cf. la forme 28) comme ces trois panses qui, avec des empreintes identiques, proviennent sans aucun doute d'un même atelier :

Fragm.14. Sainte-Propice (commune de Velaux, Bouches-du-Rhône) (92) : l'emplacement de l'attache d'une anse (ou de deux?) manque. Cuisson réductrice mais réoxydation accidentelle : pâte jaunâtre, surface corrodée. Le décor emploie la petite palmette 991, le rinceau 215 et le cordon à cinq pastilles 990. Cette cruche provient d'un contexte datable de la fin du V^e s. ou du début du VI^e s. (93).

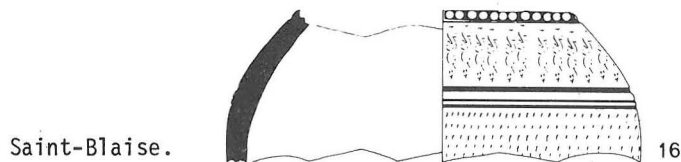


Sainte-Propice.

Fragm.15. Marseille-Vieux-Port (94) : pâte grise, engobée. Le décor utilise les mêmes poinçons. Non daté.

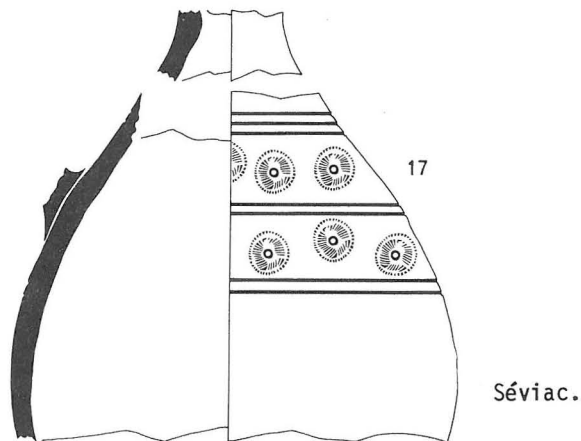


Fragm.16. Saint-Blaise (95) : pâte grise, engobée. Le décor n'emploie que le rinceau et le cordon à cinq pastilles. Non daté.

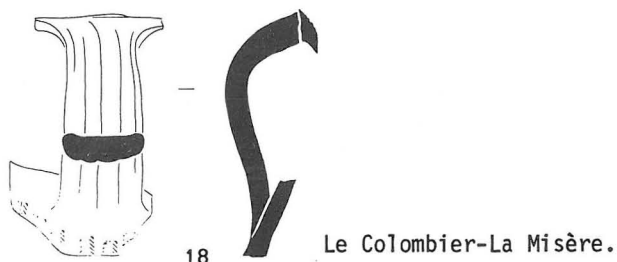


En **Languedoc**, ces objets (exclusivement des cruches), de fabrication très soignée, et sans doute aussi peu abondants qu'en Provence par rapport au reste du catalogue (96), portent fréquemment un décor (que l'on pourrait, parfois, qualifier d'exubérant); en voici quatre exemples :

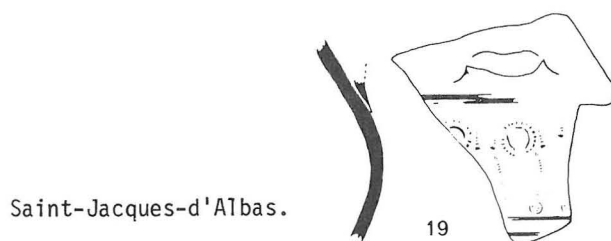
Fragm.17. Séviac (commune de Montréal-du-Gers) (97) : fragment de panse; cuisson en atmosphère oxydante; engobe orangé, usé. Décoré de la rouelle 4220.



Fragm.18. Le Colombier-La Misère (commune de Pezens, Aude) (98) : anse attenante à un fragment de panse décorée; cuisson en atmosphère oxydante; pâte beige, dure et granuleuse; engobe mince, rouge orangé. Décoré d'une rangée de palmettes indéterminées.



Fragm.19. Saint-Jacques-d'Albas (commune de Laure, Aude) (99) : haut de panse avec départ d'anse; pâte grise, granuleuse; surface très érodée. Décoré de la rouelle 2424, de la colonnette 2423 et de l'arceau 2425.



Fragm.20. Grotte des Cascades (commune de Creissels, Aveyron) (100) : fragment de panse avec départ d'anse; pâte gris clair pulvérulente; engobe gris foncé. Décoré de poinçons de rouelle, palmette et arceau indéterminés.



Il n'est pas sûr que les décors de lignes onduées, que l'on rencontre sur les ollae en DS.P., aient été employés sur les cruches et pots; les seuls fragments de panses dont nous disposons ne permettent pas, en tout cas, d'en avoir la moindre preuve.

Sur le problème de l'origine de cette production et des problématiques réseaux de filiations, on raisonne sur un trop faible nombre pour généraliser; certaines formes trouvent, comme il se doit, des attaches avec des créations gallo-romaines du Haut-Empire (F.58 ou 62); d'autres pourraient s'inspirer des sigillées rhodaniennes (F.59 ou 60); mais la plupart ne trouvent guère de comparaison, comme s'il s'agissait de créations propres à la DS.P. De ce fait, on restera sur l'idée qu'aucune tendance majeure ne se dégage et que les conclusions dans ce domaine seront difficiles à établir; car si certaines formes sont bien typées (F.28 ou 58), d'autres, de profils simples, résultent sans doute d'aménagements empiriques qui brouillent les pistes.

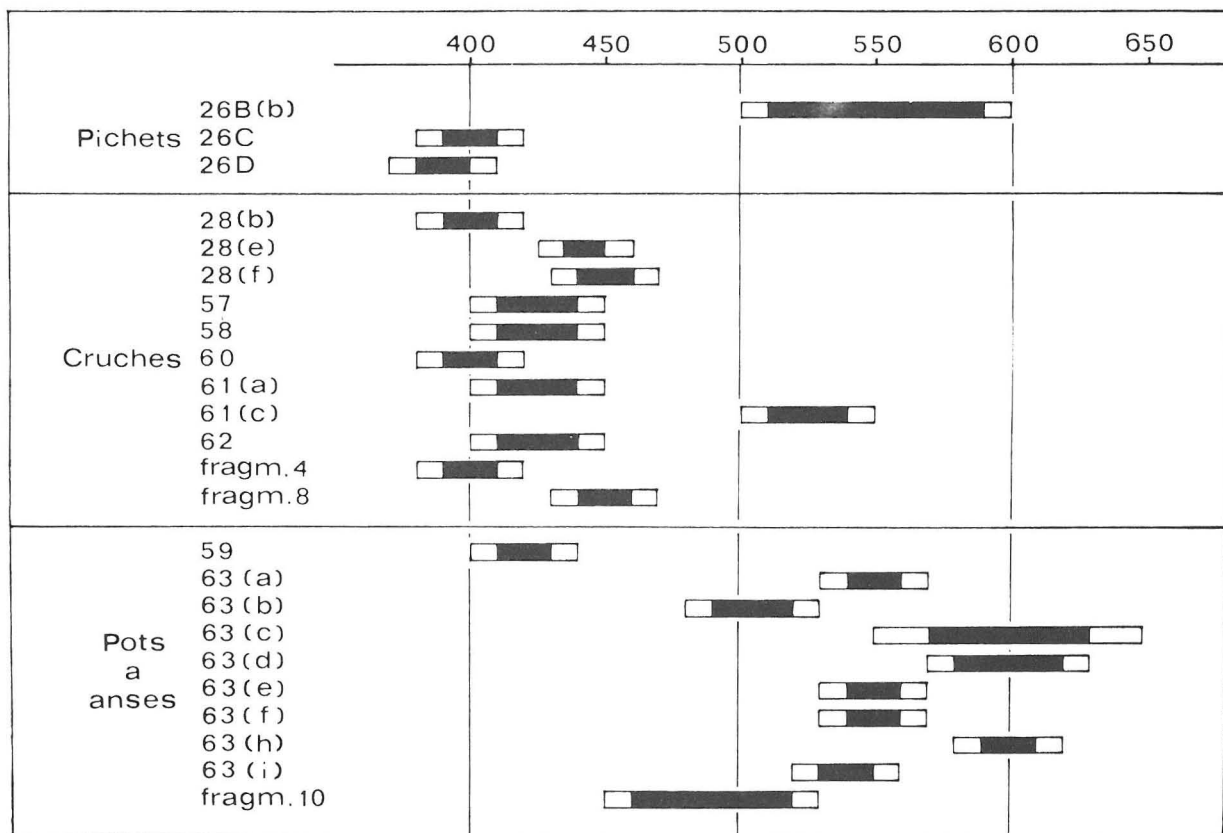
De toute évidence, les cruches et pichets ont leur place sur la table de repas et participent au service des boissons; mais, de leurs différentes tailles, donc de leurs différents volumes, on peut supposer, sans qu'il soit possible de préciser, des fonctions sensiblement diversifiées. En effet, le rôle d'une cruche d'1 l., comme celle de Sainte-Propice (frag. n°14), à l'image des récipients de production provençale, doit être différent de celui des cruches languedociennes ou de la forme 62 de Saint-Julien-les-Martignes dont le volume moyen se place entre 3 et 5 l (atteignant, dans le cas d'une cruche carcassonnaise 14 l environ). (101)

*

III/. LES CRUCHES ET POTS DANS LA CHRONOLOGIE

Le tableau suivant présente les seuls 24 exemplaires, complets ou incomplets, qui sont issus de contextes datés. Les objets complets se regroupent en 9 formes; les autres (Fragm.) restent en attente de numérotation.

La périodisation illustrée par le tableau, fondée sur la chronologie des formes de sigillée Claire D, est "large" et couvre, généralement, le demi-siècle; elle indique,



pourtant, la période la plus récente possible pour la constitution de la couche. On est porté à admettre que l'ensemble du matériel contenu dans la couche, y compris pour la DS.P., est contemporain de cette période ou, peut-être, légèrement antérieur. Cela ne saurait jouer (et le mot est volontairement choisi) sur une antériorité, toute théorique, de plus d'une vingtaine d'années.

Le tableau montre 3 grands clivages :

Première génération

Quatre vases appartiennent, sûrement, aux premières productions de sigillée paléochrétienne, à la fin du IV^e s.

- Forme 28(b) (Clos de la Lombarde), que l'on retrouvera, au milieu du V^e, à Marseille-Bourse et à Toulon dans notre deuxième génération.
- Forme 26c (Marseille-Bourse)
- Forme 60 (L'Hortus)
- Fragment 4 (L'Hortus) dont on est tenté de rapprocher le profil de celui du goulot des Formes 57 et 61.

Trois de ces quatre objets proviennent de sites languedociens, région pour laquelle on situe la production de DS.P. à une date sensiblement plus haute que pour la Provence (102).

Les formes lisses (26c) ou seulement guillochées (60) côtoient la petite amphore richement décorée (28) qui, on l'a vu, appartient sans doute à un mouvement de production autre que régional.

Les productions sont de bonne qualité, la pâte est toujours fine, bien épurée; par

contre, les traitements de surface sont plus ou moins soignés et l'engobage n'est pas toujours utilisé.

Une deuxième série de cruches dépend, peut-être, de cette phase initiale, les contextes de découvertes n'accusant qu'un faible décalage par rapport à la période précédente. La prudence commande, cependant, de les dissocier; on peut les placer dans les premières décennies du V^e s.

- . Forme 57 (Saint-Julien-Les-Martigues)
- . Forme 58 (Saint-Julien-Les-Martigues)
- . Forme 61(a) (Saint-Julien-Les-Martigues)
- . Forme 62 (Saint-Julien-Les-Martigues)
- . Forme 59 (Saint-Julien-Les-Martigues) pot à deux anses

Toutes ces formes, quoique de profil élégant, sont lisses, non décorées; les pâtes sont toujours très bien cuites en post-cuisson réductrice, les trois premiers étant gris avec la surface engobée, la grande cruche (F.62) et le pot (F.59) étant de couleur gris et cuir. La chronologie a regroupé ici les pièces qui, dans ce lot, offrent une bonne (la meilleure?) qualité technique; on remarquera que ces cinq pièces proviennent du seul site de Saint-Julien-les-Martigues dont on avait déjà remarqué, dans un autre domaine, l'originalité à partir d'influences languedociennes (103).

Un autre exemplaire de la Forme 61 (61c), trouvé à Marseille-Saint-Victor dans un contexte plus récent, est vraisemblablement résiduel et appartient sans doute à ces productions des premières décennies du V^e s.

Deuxième génération

Elle ne regroupe que trois objets :

- . Forme 28(e) (Marseille-Bourse)
- . Forme 28(f) (Toulon)
- . Fragment 8 (Saint-Julien-Les-Martigues)

On a déjà observé l'apparition, dans la première génération, de la Forme 28(b) languedocienne. On constate, en ce milieu du V^e s., la présence de deux autres exemplaires (F.28(c) et 28(f)) provençaux. N'apparaissent-ils vraiment qu'à cette date, ont-ils perduré, ou sont-ils résiduels? La différence chronologique avec la première génération, bien que faible, mériterait d'être confirmée par d'autres découvertes. Si les Formes 28 sont bien représentatives, on ne peut guère aller plus avant dans le commentaire du Fragment 8.

Troisième génération

Un lot se détache nettement dans le tableau :

- . Forme 28B (La Fourbine)
- . Forme 63 (tous les fragments)
- . Fragment 10 (Saint-Julien-les-Martigues)

Chronologiquement, tous ces objets apparaissent, à une exception près, beaucoup plus tardivement que les précédents, dans le courant du VI^e s.

Ils forment une série cohérente, la plus nombreuse que nous ayons rencontrée. Ils présentent plusieurs caractéristiques communes.

Du point de vue morphologique, bien que de profil "mou", les bords ont un dessin relativement semblable; les parois sont plutôt épaisses et les anses toujours robustes.

Au plan technologique, la pâte est toujours très cuite et sonore; les surfaces, toujours non lissées, dénotent un façonnage rustique; elles ne sont jamais engobées.

Ces objets pourraient appartenir à la phase finale de production des sigillées paléochrétiennes (104).

Dernière remarque : on aura noté que les pichets et cruches occupent, majoritairement, la fin du IV^e s. et le V^e s., et que, à l'inverse, les pots à anses l'emportent au VI^e s. On laissera le lecteur libre de développer ses propres hypothèses et réflexions que cela suggère.

CONCLUSION

Une approche chronologique des différentes DS.P. provençales et languedociennes est en cours d'élaboration dans le cadre d'un groupe de travail C.A.T.H.M.A. En réalisant cette synthèse portant sur une catégorie particulière de récipients : pichets, cruches et pots à anses, une partie des résultats se met progressivement et provisoirement en place. Cette étude a été rendue possible par les découvertes récentes, principalement dues aux fouilles de Marseille-Bourse, Saint-Blaise et Saint-Julien-les-Martigues, où des résultats stratigraphiques ont été obtenus durant ces cinq dernières années.

Si, par la lecture fine du tableau, nous avons distingué trois générations, une lecture globale montre que la deuxième génération peut être fusionnée avec la première. Deux grands groupes se dégagent alors :

- le premier, à situer entre la fin du IV^e s. et le milieu du V^e, correspond à des productions morphologiquement et techniquement classiques;
- le second se place dans le VI^e s. (dès la fin du V^e s. ?); il est constitué de formes généralement plus grossières, surtout la Forme 63 (on constate parallèlement le même type d'évolution pour d'autres formes, comme la 18 ou la 29).

Les datations observées pour ces deux groupes recouvrent toute la période de production des sigillées paléochrétiennes, à l'exception d'un "vide" dans la deuxième moitié du V^e s. que nous ne saurions expliquer (hasard des contextes stratigraphiques des sites considérés?).

Les pichets, cruches et pots sont des objets moins anecdotiques qu'il n'y paraît malgré le faible nombre signalé. Le catalogue que nous proposons devrait permettre de susciter l'attention des chercheurs et s'étoffer sensiblement. Beaucoup plus que pour les assiettes et les coupes, la fragmentation de ces pièces dissocient, la plupart du temps, leurs éléments constitutifs (bord, panse, fond, anse); elles exigent donc d'être complètes ou quasi-complètes pour être cataloguées; il convient, en conséquence, de savoir rechercher et trier les fragments pour pouvoir procéder aux remontages indispensables. Nul doute que les dépôts de fouilles ne recèlent déjà ces éléments. Ils pourraient venir augmenter ce catalogue, alors que les fouilles en cours ou à venir ne manqueront pas de fournir les données chronologiques complémentaires.

NOTES

- (1) On n'insistera pas sur la diversité des termes qui désignent cette catégorie de sigillée tardive de Gaule; elle est tout aussi communément désignée Dérivée-des-Sigillées Paléochrétiennes (DS.P.).
- (2) Dans le cadre du groupe de travail C.A.T.H.M.A. (Céramique de l'Antiquité Tardive et du Haut Moyen Age) qui rassemble des chercheurs provençaux, languedociens, lyonnais et suisses.
- (3) J. et Y. RIGOIR, J.-F. MEFFRE, Les Dérivées-des-Sigillées paléochrétiennes du groupe atlantique, dans *Gallia*, XXXI, 1973, p.207-263; Y. et J. RIGOIR, Les Dérivées-des-Sigillées dans la moitié sud de la France, dans *S.F.E.C.A.G.*, Actes du Congrès de Reims, 1985, p.49-56.
- (4) J. RIGOIR, Les sigillées paléochrétiennes grises et orangées, dans *Gallia*, XXVI, 1968, p.177-244.
- (5) cf. C.A.T.H.M.A., La céramique du Haut Moyen Age en France méridionale : éléments comparatifs et essai d'interprétation, dans *La ceramica medievale nel Mediterraneo occidentale (Siena-Faenza 1984)*, Firenze 1986, p.27-50, plus spécialement p.39.
- (6) Le cas s'est posé, et se pose encore, pour l'exemplaire présenté dans la forme 62.
- (7) Pour notre région, les datations des formes de sigillée Claire D, avancées par J. W. HAYES, *Late Roman Pottery*, Londres, 1972, par A. CARANDINI et alii, *Atlante delle forme ceramiche, I, Ceramica fine romana nel bacino del Mediterraneo (medio et tardo impero)*, EAA, Roma, 1981, et par M. G. FULFORD, D. P. S. PEACOCK, *Excavation at Carthage : the British Mission*, volume 1, 2, The Avenue du Président Habib Bourguiba, Salambo : the pottery and other ceramic objects from the site, Sheffield, 1984, ont été précisées pour le sud de la Gaule, corrigées ou confortées dans C.A.T.H.M.A., *op. cit.* à la note 6.
- (8) La sigillée Claire D des sites datants considérés a été réexaminée collectivement dans le cadre du groupe de travail C.A.T.H.M.A.
- (9) M. BONIFAY, Eléments d'évolution des céramiques de l'Antiquité tardive à Marseille d'après les fouilles de la Bourse (1980-81), dans *Revue Archéologique de Narbonnaise*, XVI, 1983, p.285-346.
- (10) Avec les formes Hayes 59, 61A et B, 64, 67, 68, 78, 81A et B, et 91A et B.
- (11) Avec les formes Hayes 82, 87A, B et C, 88, 90, 91C, 93, 96, 97, 99A et B, 101, 104B et C, 105, 107 et 109.

- (12) M. CAVAILLES, Céramique de l'Antiquité Tardive dans la corne du Vieux-Port de Marseille (La Bourse), Mémoire de Maîtrise, Aix-en-Provence, 1985, dont l'essentiel est à paraître dans *Documents d'Archéologie Méridionale*, 9, 1986. Nous tenons à remercier bien vivement l'auteur pour les nombreuses informations dont elle nous a fait bénéficier.
- (13) Avec les formes Hayes 50, 61B, 76, 80B et 91.
- (14) Avec les formes Hayes 61, 62, 67 et 91, un décor de palmette dans le style A(ii) et un fragment de Late Roman C de la forme 3e.
- (15) Avec les formes Hayes 58B, 61, 64, 67, 82/84, 85, 87B, 87 var., 87c, 91C, 94, 99, 101 (?) et 104B, ainsi que la forme Martin NV.IV.
- (16) Avec les formes Hayes 90B, 91, 93, 97, 98, 99B, 104B et C et 108 (?).
- (17) Avec les formes Hayes 58, 67 et 91A/B.
- (18) Avec les formes Hayes 58, 61A, 71 et 91.
- (19) Avec les formes Hayes 61B, 80B et 91C (?).
- (20) G. DEMIANS d'ARCHIMBAUD, Le matériel paléochrétien de la grotte de l'Hortus, *Etudes quaternaires* 1, La grotte moustérienne de l'Hortus, 1972, p.635-657.
- (21) Cf. C.A.T.H.M.A., *op. cit.* (à la note 6), p.29.
- (22) Déjà publié comme archétype de la forme 26, cf. J. RIGOIR (*Gallia*, 1968), p.208-209 et pl.XIX.
- (23) Et reste introuvable dans les différents lieux de conservation de Marseille.
- (24) Plusieurs exemplaires à Bordeaux en pâte blanche ou gris brun clair, parfois revêtus d'un engobe brun clair, cf. M.-H. et J. SANTROT, *Céramiques Communes Gallo-Romaines d'Aquitaine*, Paris, 1979, forme 504, avec un bec nettement trilobé.
- (25) A Plassac (Charente-Maritime), en pâte grise, cf. M.-H. et J. SANTROT, *op. cit.*, forme 494, avec un fond plat.
- (26) G. CONGES, M. BONIFAY, J.-P. BRUN et M. PASQUALINI, Un dépotoir de la fin de l'Antiquité dans la grotte de La Fourbine, Saint-Martin-de-Crau (B. du Rh.), dans *Revue Archéologique de Narbonnaise*, XVI, 1983, p.347-364, plus particulièrement p.354 et Fig.6, n°22.
- (27) Selon M. BONIFAY, que nous remercions pour cette information, la datation pourrait, vraisemblablement, être ramenée au seul VI^e s.
- (28) M. CAVAILLES, *op. cit.*, sondage D-II-11, Période 1 (cf. note 13).
- (29) M. CAVAILLES, *op. cit.*, sondage D-II-15, Période 4b (cf. note 16).
- (30) L. CABALLERO ZOREDA, Cerámica gris y anaranjada paleocristiana en España, sep. de Trabajos de Prehistoria, vol.29, 1972, p.203, fig.11 et p.218, fig.5.
- (31) Fouille Y. Solier. La DS.P. est en cours de publication par J. et Y. Rigoir.
- (32) G. FOUCAUD et I. VIALETTES, Un atelier de poterie estampée du IV^e s. dans le Lot, dans *Bulletin de la Société des Etudes du Lot*, 2, 1972, p.251-269, fig.13 et 14.
- (33) J. Rigoir, *op. cit.*, p.232, pl.XIX et p.240.
- (34) M. BONIFAY, *op. cit.*, p.329 et Fig.35, n°236.
- (35) Document (à paraître dans *Documents d'Archéologie Méridionale*, 9, 1986) aimablement communiqué par M. Pasqualini et J.-P. Brun que nous remercions bien vivement.
- (36) Prospections R. Gras. Inédit.
- (37) H. S. ROBINSON, *The Athenian Agora, V, Pottery of the roman period*, Princeton, 1959, p.76 (n° L.24) et pl.39 : pâte chamois et décor à la peinture blanche; h. : 24,2 cm, diam. max. : 14,4 cm. Cet objet est redessiné dans A. CARANDINI *et alii*, *op. cit.*, pl.CXXIX, n°2, et p.255.
- (38) H. S. ROBINSON, *op. cit.*, p.76 (n° L.24, M.158 et M.215), pl.16, 24 et 27, se réfère à des objets dont le col n'est pas conservé pour dater ce type dès le milieu du III^e s.
- (39) Formes Hayes 172 et 173, cf. J. W. SALOMONSON, Etude sur la céramique romaine d'Afrique, sigillée claire et céramique commune de Henchir el Ouiba (Raqqada) en Tunisie centrale, dans *B.V.A.B.*, XLIII, 1968, p.80 et suiv.; repris dans A. CARANDINI *et alii*, *op. cit.*, pl.LXXV, n°4 et 5.
- (40) J.M. DONATE SEBASTIA, *Arqueologia romana de Villareal (Castellon)*, tirade aparte de *Archivo de prehistoria Levantina*, XII, 1969, p.21-22, fig.12.
- (41) VANVINCKENROYE, Gallo-romeins aardwerk van Tongeren, Gallo-romeins Museum, Tongeren, s.d., n°58 (avec une seule anse?).
- (42) R. SENECHAL, Céramique commune d'Alésia : les cruches, dans *Centre de Recherches sur les Techniques Gréco-Romaines*, 5, Université de Dijon, 1975, p.98 et Fig.110.
- (43) G. CHENET, La céramique gallo-romaine d'Argonne du IV^e s., Mâcon, 1941, pl.XXI, n°350, à pâte rouge-orange et à peinture claire, qui renvoie à F. MORIN-JEAN, *La verrerie en Gaule sous l'Empire Romain*, Paris, 1913, pour comparaison avec la forme 42.
- (44) Dans ce siècle, un exemple encore avec J.-J. HATT, Aperçus sur l'évolution de la céramique commune gallo-romaine principalement dans le nord-est de la Gaule, dans *Revue des Etudes Anciennes*, LI, 1949, pl.XIII, n°25.
- (45) E. GOSE, Gefästypen der römischen keramik im Rheinland, Kevelaer, 1950, avec Niederbieber (pl.37, n°411) et Speicher (pl.19, n°271 et pl.38, n°412), la première et la dernière étant munies de deux anses.
- (46) A. REBOURG, Une amphore d'argent et des portraits romains, dans *Archéologia*, n°228, Octobre 1987, p.9, peut-être d'origine syrienne et datable du IV^e s.
- (47) A. DARTON, Sigillée claire B de la vallée du Rhône, dans *Revue d'Etudes Ligures*, 1972, p.169.
- (48) Avec, en sigillée claire D, les formes H. 80A et 87A; début V^e s. pour la première, cf. J. W. HAYES, North African flanged bowls : a problem in fifth-century chronology, dans *Roman pottery studies in Britain and beyond*, *B.A.R.*, suppl.30, 1977.

p.279-287, plus spécialement p.283 et J. W. HAYES, A supplement to Late Roman Pottery, London, 1980, p.516; milieu V^e s. pour le second, cf. C.A.T.H.M.A., *op. cit.*, p.36.

- (49) M. BONIFAY, *op. cit.*, p.329, l'auteur donnant aujourd'hui, pour la Période 1, cette datation légèrement différente (cf. note 10).
- (50) Cf. note 17.
- (51) E. GOSE, *op. cit.*, pl.31, pour Hofheim (n°373, milieu I^{er} s.), Montréal (n°374, flavien) et Bonn (n°375, troisième quart du II^e s.) et M.-H. et J. SANTROT, *op. cit.*, n°384 (deuxième moitié I^{er}/première moitié II^e s.).
- (52) C. LAROCHE, La céramique commune "claire" du dépotoir flavien du site de la rue des Farges à Lyon, Mémoire de Maîtrise, Lyon, 1980 (dactylographié), p.42 et pl.V, n°4.
- (53) Un exemple dans A. DESBAT, Les céramiques fines rhodaniennes à vernis argileux, thèse de III^e cycle, Lyon, 1980, forme 84, le goulot étant en forme de diabolos et la panse sphérique.
- (54) Cf. note 17.
- (55) A. DARTON, *op. cit.*, p.161-162, qui présente, dans la même série, un goulot muni de deux anses.
- (56) J. CHARMASSON, Une nécropole du Bas-Empire, La Brèche, commune de Loudun (Gard), dans *Cahiers Ligures de Préhistoire et d'Archéologie*, 17, 1968, p.131-150.
- (57) S. GAGNIERE, J. GRANIER, La nécropole gallo-romaine et barbare de La Font-du-Buis à Saze (Gard), dans *Revue Archéologique de Narbonnaise*, V, 1972, p.135, fig.16 et p.136, fig.17, que les auteurs datent de la fin du IV^e s.
- (58) A haute époque, on peut comparer avec Chr. OLIVE, Cl. RAYNAUD et M. SCHWALLER, Cinq tombes du premier siècle de n. e. à Agde (Hérault), dans *Archéologie en Languedoc*, 3, 1980, p.141, n°5; pour la première moitié du III^e s., avec E. GOSE, *op. cit.*, pl.12, n°176, pour Niederbieber.
- (59) M. G. FULFORD, D. S. P. PEACOCK, *op. cit.*, p.213 et fig.83, n°51.
- (60) Cf. notes 20 et 21.
- (61) Cf. note 17.
- (62) Cour sud, zone IVB, couche 2a; fouille inédite; renseignement aimablement communiqué par l'équipe : G. Demians d'Archimbaud, M. Fixot et L. Vallauri, que nous remercions bien vivement.
- (63) Cf. note 17.
- (64) E. MASSAL, Y. et J. RIGOIR, Les DS.P. à Cessero-Saint-Thibéry (Hérault), dans *Documents d'Archéologie Méridionale*, 2, 1979, p.159-184, fig.12, n°4531.
- (65) J. et Y. RIGOIR, Les DS.P. de la zone littorale du département de l'Hérault, dans *Bulletin de la Société d'Etudes Scientifiques de Sète et sa région*, IV, 1972, p.99-136, plus particulièrement p.107 et fig.13, n°3645.
- (66) Cf. note 63, même fig., n°3990.
- (67) G. DEMIANS d'ARCHIMBAUD, *op. cit.*, fig.5, n°3.
- (68) G. FOUCAUD et I. VIALETES, *op. cit.*, p.259, fig.16.
- (69) Publié dans J. RIGOIR, *op. cit.*, pl.XIX, parmi les vases à liquide; cf. A. SOUTOU, Trois sites gallo-romains du Rouergue, dans *Gallia*, XXV, 1967, p.127-145, pour le fortin-sanctuaire du Pas-de-la-Selle (La Panouse-de-Cernon).
- (70) Cf. notes 20 et 21.
- (71) J. COURTIEU, Cl. JOURNET, J. NICLOUX, M. PASSELAC, G. RANCOULE, Y. et J. RIGOIR, Dérivées des Sigillées Paléochrétiennes de l'Aude : un atelier carcassonnais?, dans *Bulletin de la Société Scientifique de l'Aude*, LXXX, 1980, fig.14, n°7802.
- (72) Espace 10, fosse 2N, cf. note 19.
- (73) J. RIGOIR, *op. cit.*, p.232, pl.XIX.
- (74) A. DARTON, *op. cit.*, p.160-161.
- (75) A. DESBAT, *op. cit.*, p.302 et 304 et fig.115 et 116 : forme 66, avec recensement des sites de la basse vallée du Rhône ayant livré ce pot : Alba, Avignon, Orange, Arles, Glanum et Barbegal.
- (76) *ibid.*, p.304.
- (77) Cf. note 18.
- (78) Cour sud, couche 6.
- (79) M. CAVAILLES, *op. cit.*, sondage D-II-11, n°49, pour la Période 3.
- (80) M. BONIFAY, *op. cit.*, fig.36, n°262, pour la Période 2B.
- (81) B. CAVAILLES-BRANS, La vaisselle céramique fine du sondage IB sud de Saint-Blaise dans son contexte céramique : Antiquité tardive. Mémoire de maîtrise d'archéologie, histoire et civilisation antique (ronéotypé), Université de Provence, Aix, 1986, p.276-277, n°869 plus particulièrement.
- (82) Fouilles G. Demians d'Archimbaud, inédites : Sondage II, c.7f/2c.
- (83) *id* : Sondage II, c.3-4.
- (84) *id* : Sondage II, c.5g.
- (85) *id* : Sondage II, c.7f/2b.
- (86) Il n'est peut-être pas inutile d'insister sur le fait que ces quatre objets proviennent de sites, certes concentrés sur Marseille, mais fouillés et étudiés par quatre équipes ou auteurs différents.
- (87) Déjà publié, cf. J. RIGOIR, *op. cit.*, p.232, pl.XIX.
- (88) Espace P4/P5, couches la + 2a/B + 2c (une superposition de couches de terres cendreuse), avec les formes H. 61A et B, 67, 68, 78 (?), 79, 80A et B, 82A, 91A et 103A (?).

- (89) *ibid.*; classé sous la forme 26 il faut désormais l'en distinguer.
- (90) Cf. E. MASSAL, Y. et J. RIGOIR, *op. cit.*, p.165, fig.4, n°4470.
- (91) Espace G, couche 2a, n°610, dans un contexte du milieu du V^e s.
- (92) M. BOIXADERA, M. BONIFAY, J.-P. PELLETIER, J. et Y. RIGOIR, L. RIVET, L'habitat de hauteur de Sainte-Propice à Velaux (Bouches-du-Rhône), dans *Documents d'Archéologie Méridionale*, 10, 1987 (à paraître).
- (93) Avec les formes H. 87B et C, 91C, 98, 99 (?), 101, 12/102, 102, 103 et 104A.
- (94) Déjà publié dans J. RIGOIR, *op. cit.*, p.232, pl.XIX.
- (95) Anciennes fouilles H. ROLLAND.
- (96) A l'exception des environs de Carcassonne où il en a été trouvé en plus grand nombre, soit couverts de guillochis, soit abondamment décorés aux poinçons, cf. J. COURTIEU *et alii*, *op. cit.*, p.49-51, fig.14 à 16.
- (97) Cf. J. LAPART, J. et Y. RIGOIR, Les Dérivées-des-Sigillées Paléochrétiennes décorées du Gers, dans *S.F.E.C.A.G.*, Actes du Congrès de Toulouse, 1986, p.111-124, plus spécialement p.116 et fig.4.
- (98) J. COURTIEU *et alii*, *op. cit.*, fig.14, n°910.
- (99) *Ibid.*, fig.14, n°896.
- (100) J. Rigoir, *op. cit.*, p.232, Pl.XIX.
- (101) On a pu calculer la contenance des récipients les mieux conservés (selon Y. RIGOIR, Méthode géométrique simple de calcul du volume de contenants céramiques, *D.A.M.*, 4, 1981, P.193-194) : F.26A : 0,78 l; F.26B Marseille : 0,68 l; F.26B La Fourbi-
ne : 0,66 l; F.26C : 0,50 l; F.26D : 0,54 l; F.28 : 4,51 l; F.47 : 0,82 l; F.57 : 0,87 l; F.58 : 0,67 l; F.59 : 0,55 l; F.60 : 0,76 l;
F.62 : 3,79 l.
- (102) cf. CATHMA, *op. cit.*, p.40.
- (103) Y. et J. RIGOIR, L. RIVET, Les dérivées-des-sigillées paléochrétiennes. Exportations et influences entre le groupe provençal et le groupe languedocien, dans *D.A.M.*, 8, 1985, P.89-99.
- (104) cf. M. BONIFAY, *op. cit.*, p.332-334, qui envisage même une périodisation plus récente.

* *
*

